Service de gestion des personnels enseignants chercheurs/enseignants

Congé pour Recherches ou Conversions Thématiques Calendrier année 2026/2027

DATE / PERIODE	OPERATIONS	INSTANCE OU SERVICE
PHASE CNU		
22 septembre 2025 - 10 heures au 17 octobre 2025 - 16 heures	Ouverture NAOS-GALAXIE pour l'enregistrement des candidatures (CNU et locale)	DGRH-Candidats
Avant le 17 octobre 2025	Dépôt de candidature - CV et projet de recherche - auprès des Directeurs d'Unité de recherche, de Département et de Composante pour avis	Candidats
22 septembre 2025 au 17 octobre 2025	Vérification des dossiers	D2RH Service Ens/Ens-Cher
Avant le 24 octobre 2025	Réunion des Conseils	Laboratoire, Département, Composante
Au plus tard le 24 octobre 2025	Retour des avis des Directeurs après tenue des Conseils respectifs à D2RH- Service Enseignants-Chercheurs/Enseignants	Laboratoire, Département, Composante
4 novembre 2025	<u>Audition</u> des candidats et avis sur les candidatures	CAc-R
14 novembre 2025	Date butoir pour la saisie des avis par l'établissement dans Galaxie	D2RH Service Ens/Ens-Cher
17 mars 2026 - 10 heures	Communication des CRCT accordés par le CNU	DGRH

PHASE LOCALE			
(à venir)	Ouverture et fermeture de NAOS-GALAXIE pour l'enregistrement des candidatures (congés de maternité uniquement)	DGRH/Candidats	
(à venir)	Avis sur les candidates en congés de maternité uniquement. Les dossiers des candidats n'ayant pas obtenu la phase nationale sont présentés d'office au CAc-R. Classement des candidats par les membres du CAC-R en attente de l'arbitrage du Président.	CAC-R	
(à venir)	Communication des avis du CAc-R aux candidats et Directeurs	D2RH Service Ens/Ens-Cher	
(à venir)	Attribution des semestres de CRCT accordés par les établissements (saisie dans NAOS-GALAXIE)	D2RH Service Ens/Ens-Cher	
(à venir)	Prise des actes administratifs par le Président de l'UPVD	D2RH Service Ens/Ens-Cher	
(à venir)	L'enseignant(e) bénéficiaire doit, à l'issue de son congé, dans les <u>3 mois</u> : - Déposer sur le portail Galaxie un rapport sur le projet qu'il a conduit qui sera transmis au conseil académique restreint.	L'enseignant(e) bénéficiaire	